



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 10 décembre 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : M. Stéphane LARTIGUE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 29

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE,
- M. Daniel LACRAMPE donne pouvoir à M. Clément SERVAT.

Était absent :

- M. Pierre BAHOU

26 - AMÉNAGEMENT ESPACE PUBLIC – AVENUE SADI CARNOT

Il est rappelé que la Ville d'Oloron Sainte-Marie mène une politique volontariste en faveur de la revitalisation de son centre-ville. Dans ce cadre, elle a notamment réinvesti le bâtiment "la Friche", anciennement garage Sassus, pour créer un tiers lieu facilitant les rencontres, les échanges et les créations. Le positionnement de la Friche est un véritable passage entre les berges du gave d'Aspe et le jardin public.

Les travaux d'aménagement réalisés Rue Rocgrand ont permis l'ouverture de cet espace vers les berges du gave en développant notamment l'accès pour les mobilités douces.

Dans la continuité de ces actions, la Ville d'Oloron Sainte-Marie souhaite réaménager l'espace situé entre la Friche et le Jardin Public, rue Sadi Carnot, afin de maîtriser les flux des véhicules et faciliter la déambulation entre le jardin public et les berges du gave.

De nouveaux espaces végétalisés seront créés pour faciliter les mobilités actives dans un environnement naturel et apaisé.

Ce projet répond donc aux objectifs suivants :

- Créer un pôle d'attractivité en facilitant l'accès au tiers
- Créer un espace de déambulation entre le Jardin public et les berges du gave,
- Faciliter et sécuriser les mobilités actives,
- Introduire le végétal dans l'espace public.

Ces aménagements comprendraient notamment :

- La rénovation de la voirie en béton désactivé,
- La pose de dalles de béton engazonnées,
- La création de chemins stabilisés,
- La plantation de massifs mixtes arbustes et vivaces,
- La plantation d'arbres de développement modéré,
- La plantation d'arbres tige.

Le coût de ce projet est estimé à 350.000 € HT.

M.SERVAT, M. LACRAMPE, et Mme NAVARRO ne prennent pas part au vote.

VU le code général des collectivités territoriales,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,

- **APPROUVE** l'aménagement d'un espace public sur l'avenue Sadi-Carnot dont le coût est estimé à 350.000 € HT,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessous :

DETR attendu	25 %	87 500,00 €
FONDS PROPRES	75 %	262 500,00 €
TOTAL	100 %	350 000,00 €

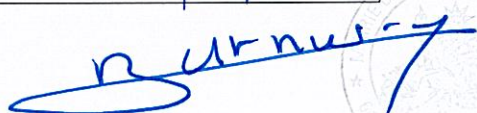
- **RAPPELLE** que dans le cadre de la délégation de pouvoirs donnée par le Conseil municipal par délibération en date du 3 juillet 2020, Monsieur le Maire effectuera toutes les demandes de subventions afférentes à ce projet,

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 décembre 2025.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 12/12/2025



Le Maire,



Bernard UTHURRY

